



Tous pilotes, toutes compagnies

Chers collègues, Chers adhérents,

Ce début d'année nous donne l'occasion de vous présenter un premier bilan de notre engagement pour le SPL.

2017 fut consacrée à la *construction des fondations* de notre syndicat. L'objectif fut de structurer notre organisation et d'établir sa feuille de route qui peut se résumer en 3 points :

- 1. Défendre les intérêts de notre profession
- 2. Rénover et moderniser le dialogue social
- 3. Contribuer au développement du pavillon français et de l'emploi PNT en France.

2017 fut aussi l'année de la croissance pour notre organisation, car nous avons doublé le nombre de section d'entreprise et triplé le nombre d'adhérents, nous devons maintenir cette croissance afin de rester une alternative forte et crédible.

Nous avons pu également faire aboutir certains chantiers et siéger dans certaines instances capitales pour notre profession :

- ✓ Acquisition de nos locaux avec mise en place d'une permanence juridique et d'un Secrétariat.
- ✓ Les membres du Bureau Syndical ont pu assister à plusieurs formations afin de se « professionnaliser », tel est le sens donné par les dernières ordonnances Macron concernant l'exercice d'un mandat au sein du CSE (Conseil Social et Économique).
- ✓ Obtenir un siège à l'influente *European Transport Federation (ETF)* dans l'ambition de défendre les intérêts des Pilotes au niveau décisionnaire européen. Le SPL est devenu le 1er syndicat français « Pilote » à y siéger.
- ✓ Mise en place d'un groupe de travail et rapprochement avec l'association de victime du syndrome aéro toxique (AVSA)
- ✓ Rénovation du site internet : www.syndicat-spl.fr
- ✓ Participation au conseil National de sûreté.
- ✓ Diverse rencontre avec le ministère des Transports et la DGAC.
- ✓ Mais également à la section paritaire professionnelle du transport aérien qui est l'instance qui gère les fonds de la formation professionnelle (financement des QT, stages anglais, stage TRI...) en collaboration avec l'OPCALIA qui est l'organisme paritaire collecteur agréé par l'état.
- Rénovation du dialogue social par « l'intelligence collective ». Nous avons placé ce sujet au cœur de nos réflexions en 2017 et nous le concrétiserons en 2018 par la mise en place d'une plateforme participative novatrice.







## 2018, S'ANNONCE RICHE EN NOUVEAUX DÉFIS

Avec notamment les assises du transport aérien, les élections à la CRPN, la sortie de notre application et d'autres outils numériques utiles pour notre profession, mais aussi la rénovation de notre contrat de protection juridique et bien d'autres chantiers ou événements en cours.

2018 verra aussi la mise en place du nouveau Comité Social et Économique (CSE) dans les entreprises introduit par le nouveau cadre juridique des ordonnances Macron. Cette nouvelle instance remplacera et regroupera progressivement les instances actuelles CE, DP, CHSCT... Les entreprises auront jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour opérer cette mise en conformité.

La première de nos sections d'entreprises à devoir basculer dans cette nouveauté sera la section Transavia avec des élections professionnelles programmées au printemps 2018, souhaitons leur bonne chance et bon courage.

Enfin, je vous rappelle que vous pouvez venir participer au Bureau Syndical qui se tient tous les 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois dans nos locaux au : **47 Avenue Simon Bolivar 75019 PARIS**.

Pour cela, formulez votre demande par e-mail à l'adresse suivante : <a href="mailto:secretariat@syndicat-spl.fr">secretariat@syndicat-spl.fr</a>

Chers collègues, chers adhérents, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018.

Le Bureau Syndical SPL

